

Plan d'Action de Conservation (PAC) :

Pterocarpus erinaceus Poir. (Légumineuse)

Statut UICN : En danger

Description d'espèce, l'habitat et écologie

Petit arbre savanicole, atteignant 15 m de haut. Feuilles alternes, composées--imparipennées, 9--11-foliolées, pétiolées ; folioles alternes, pétiolulées, elliptiques à elliptiques--oblongues, de 5--10 cm de long et 3--6 cm de large, cunéées à arrondies à la base, obtuses à courtement acuminées au sommet, pubescentes en dessous, penninerves, à 10--15 paires de nervures latérales. Fleurs papillonnées, jaunes, de 10--12 mm de long, groupées en panicules lâches ; arbre souvent fleuri à l'état défeuillé. Gousses samaroides, su orbiculaires, de 4--6 cm de diamètre, uniséminées, ornées au milieu de nombreuses soies rigides.



Distribution générale. Afrique tropicale. Entre Tchad et Cameroun, République d'Afrique Central, Gabon.

Distribution en Guinée. Région de Koundara, Koumbia, région de Gaoual, région de Boffa, Boké, Kindia, Kouroussa, région de Kankan, région de Faranah, près de Banian.

Récoltes récentes: Village du Tarensa, Boké. Camara, A.A.38; Koukoutamba village on the Bafing River near former bridge and current ferry crossing of national highway. Cheek, M. 15966; Tokounou. Couch, C.A.2; Approx. 2km from Kigneko village. Guilavogui, K. 8; Foret classe de Pinselli, 6km SW of Oure Kaba Guinea plot sight record.18; 10km from Douako on road to Kissidougou. Haba, P.K.2; Approx. 1.3km east of Sabouya on the slope of north facing hill. Lopez Poveda, L.4; Just west of Oure Kaba, Colline Sambaya, Molmou D. 10 SR; 1.5 km of Kagnana, Plot Voucher.1; Simandou North, mountain range, around Damaro, plot 8 Ross, A.F.11; Simandou North, mountain range, around Damaro, plot 8 Simons, E.L.A.N.870;

Habitat. Savane boisée, forêt sèche, savane côtière humide, terres en jachère

Floraison: Aout – septembre, février

Saison de fruits / graines : octobre-novembre

Recommencement de croissance : Avril.

Le statut de la population

Les estimations de densité de population varient d'un site à l'autre pour cette espèce. Dans

la forêt de Fathala, dans la réserve du Delta du Saloum au Sénégal, la densité variait de 3 à 4,9 arbres / ha (où le diamètre physique dépassait 20 cm), contre une moyenne de 29,7 tiges / ha de jeunes arbres de plus de 1 cm dhp (Lykke 1998). Au milieu des années 90, dans un rayon de 100 km autour du lac Sonfon en Sierra Leone, on comptait entre 500 000 et 1 million d'arbres, ce qui représente une densité de 0,5 à 1 arbre / ha (Lykke, 1998). Ces enquêtes ont été menées avant la l'extraction récente et à grande échelle de l'espèce et par conséquent, on soupçonne que la densité de population dans ces zones est maintenant inférieure. Sur l'ensemble de son aire de répartition, la densité moyenne est comprise entre 1 et 111 arbres / ha, d'après des estimations fournies par le Burkina Faso, le Niger et le Togo (Segla et al. 2016). L'aire de répartition est tellement large en raison de la variation du climat dans la répartition des espèces, ce qui entraîne une plus grande densité dans les sites boisés à climat guinéen par rapport aux zones de savane plus sèche de la zone sahélienne (Segla et al. 2016). Cependant, l'espèce est souvent rare autour des centres urbains en raison de la surexploitation de fourrage pour le bétail, par exemple dans un rayon de 50 km de Bamako, au Mali, l'arbre est disparu (PC22 Inf. 13 2016). L'espèce est décrite comme ayant une structure de population presque plate (Lykke 1998, Segla et al. 2016) dans les régions soudanienne et guinéenne du Burkina Faso et du Togo, où il y avait peu d'individus dépassant (~) 25 cm de diamètre et plus d'individus de 10-25 cm de diamètre. Cependant, dans la zone de savane sahélienne du Burkina Faso et du Niger, Segla et al. (2016) ont trouvé que *P. erinaceus* avait une structure de population J inversée, la classe de diamètre dominante de la zone étant de 30 à 65 cm; dans cette zone, on pense que la régénération est au plus bas à la pollarisation des arbres.

Cela représente une structure de population instable où le potentiel de régénération future est limité malgré le nombre apparemment élevé d'arbres dans une classe de taille unique (Dumenu al. 2016). *Pour encore d'information voir l'évaluation de l'UICN.*

Identification des menaces a l'espèce

Menaces directes : La coupe de bois abusive, le commerce international du bois d'œuvre de cette espèce, déforestation, l'agriculture les infrastructures routes et des barrages. La demande croissante de bois d'œuvre des bois de rose de la Chine augmente On prévoit que la demande pour tous les types de bois de rose (y compris Barwood Afrique) de la Chine augmentera de 16-20% (Dumenu et al. 2016), en raison de l'accroissement des richesses. (UICN,2019).

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation

Nous n'avons pas évidence de la coupe de bois abusive de cette espèce en Guinée jusqu'à présente. Cependant, elle est exploitée pour les utilisations détaillée au-dessous. La population en Guinée peut-être renforcé par le reboisement qui inclure ceci. Encore plus d'étude écologie y compris des graines, diversité génétique et chimie sont aussi nécessaire.

In situ : protection :

1. Faire l'inventaire de cette espèce en Guinée et recenser les individus présents par site, après comparer les résultats en matière de nombre de plantes par site de la superficie ;
2. Présenter les données aux autorités locales et au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts ;
3. Sensibilisation de la population riveraine ;

Ex situ protection :

- Faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules).
- Faire les recommandations de faire les reboisements y compris cette espèce dans les zones dégradées. Cette espèce a une lente croissance. Il faut commencer maintenant d'avoir une population durable dans l'avenir.
- Banque de semences : Collecte des graines pour la conservation et propagation d'espèce. Aucune récolte n'est disponible en ce moment.
- Cette espèce est répertoriée dans six collections ex situ dans d'autre pays (BCGI 2017). On le trouve également dans des zones protégées, mais celles-ci sont plus souvent établies pour protéger les animaux et, par conséquent, l'état de la flore dans ces sites est variable et son innocuité n'est pas garantie (Lykke 1998). Moins de 2% de l'habitat indigène de cette espèce, forêt-savane, est protégé (CITES 2017). L'abattage illégal est connu dans les parcs nationaux (PC22 Inf. 13 2016).

Gestion d'usage (espèces socio-économiques)

- Faire les enquêtes pour déterminer tous les utilisations et faire la sensibilisation pour l'utilisation durable.
- Le bois est utilisé pour la fabrication des meubles, les panneaux décoratifs, les revêtements de sol et les ustensiles ménagers
- Les feuilles sont séchées et utilisées pour nourrir le bétail pendant la saison sèche.
- Cette espèce est utilisée comme bois de feu et de charbon de bois.
- L'écorce est utilisée pour traiter les infections buccales, la résine contrôle la diarrhée et la dysenterie, les feuilles réduisent la fièvre et, en général, l'arbre est considéré comme étant antimicrobien.

Législation

C'est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie nationale en rédaction. L'acte de la protection du site de *Pterocarpus erinaceus* au Ministère des Eaux et Forêts

Formation

- Faire les ateliers de formation avec HNG, les ONG, les Sociétés minières, les Eaux et Forêts et la population riveraine basée sur la sensibilisation pour la conservation de l'espèce et du site.
- Informer les jeunes ainsi que les écoles sur l'importance de la conservation de la nature en générale et espèce *Pterocarpus erinaceus* en particulier.
- Fournir des affiches pour la sensibilisation de la population
- Faire la communication à des Radios locales du pays et si possible à la radiotélévision de la Guinée pour la conservation de la nature en générale et les espèces menacées de disparition en particulier.

Bibliographie :

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

Barstow, M. 2018. *Pterocarpus erinaceus*. *The IUCN Red List of Threatened Species* 2018: e.T62027797A62027800. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2018-2.RLTS.T62027797A62027800.en>. Downloaded on 04 June 2019.